

THE ICOMOS CHARTER FOR THE INTERPRETATION AND PRESENTATION OF CULTURAL HERITAGE SITES

Prepared under the Auspices of the ICOMOS International Scientific Committee on Interpretation and Presentation of Cultural Heritage Sites

Ratified by the 16th General Assembly of ICOMOS, Québec (Canada), on 4 October 2008

CHARTE ICOMOS POUR L'INTERPRETATION ET LA PRESENTATION DES SITES CULTURELS PATRIMONIAUX

Préparée sous les auspices du Comité scientifique de l'ICOMOS sur l'interprétation et la présentation des sites patrimoniaux

Ratifiée par la 16^e Assemblée Générale de l'ICOMOS, Québec (Canada), le 4 octobre 2008

PREAMBLE

Since its establishment in 1965 as a worldwide organisation of heritage professionals dedicated to the study, documentation, and protection of cultural heritage sites, ICOMOS has striven to promote the conservation ethic in all its activities and to help enhance public appreciation of humanity's material heritage in all its forms and diversity.

As noted in the Charter of Venice (1964) "It is essential that the principles guiding the preservation and restoration of ancient buildings should be agreed and be laid down on an international basis, with each country being responsible for applying the plan within the framework of its own culture and traditions." Subsequent ICOMOS charters have taken up that mission, establishing professional guidelines for specific conservation challenges and encouraging effective communication about the importance of heritage conservation in every region of the world.

These earlier ICOMOS charters stress the importance of public communication as an essential part of the larger conservation process (variously describing it as "dissemination," "popularization," "presentation," and "interpretation"). They implicitly acknowledge that every act of heritage conservation—within all the world's cultural traditions - is by its nature a communicative act.

From the vast range of surviving material remains and intangible values of past communities and civilisations, the choice of what to preserve, how to preserve it, and how it is to be presented to the public are all elements of site interpretation. They represent every generation's vision of what is significant, what is important, and why material remains from the past should be passed on to generations yet to come.

The need for a clear rationale, standardised terminology, and accepted professional principles for Interpretation and Presentation* is evident. In recent years, the dramatic expansion of interpretive activities at many cultural heritage sites and the introduction of elaborate interpretive technologies and new economic strategies for the marketing and management of cultural heritage sites have created new complexities and aroused basic questions that

PREAMBULE

Depuis sa création en 1965, en tant que association mondiale de professionnels du patrimoine qui se consacre à l'étude, la documentation et à la protection des sites du patrimoine culturel, ICOMOS se consacre à la promotion de l'éthique de la conservation dans toutes ses activités et à augmenter l'appréciation publique du patrimoine mondial dans toutes ses formes et diversité.

Conformément à la Charte de Venise (1964) « Il est essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions. » Les Chartes ICOMOS adoptées par la suite ont respecté cette mission, établissant des directives professionnelles destinées à faire face aux défis de la conservation et encourageant une communication efficace sur l'importance de la conservation du patrimoine au niveau mondial.

Ces Chartes soulignent l'importance de la communication vers le public en tant qu'élément essentiel du processus de conservation (on parlera indifféremment de «dissémination», «popularisation», «Présentation» et «interprétation»). Elles reconnaissent implicitement que chaque acte de conservation du patrimoine — parmi toutes les traditions culturelles du monde — est par nature, un acte de communication.

Parmi la vaste gamme des vestiges des communautés et valeurs intangibles des civilisations du passé, les choix en matière de préservation, de modes de préservation et de présentation au public sont tous des éléments d'interprétation de sites. Ils représentent la vision de chaque génération de ce qui est significatif, de ce qui est important et de ce qui vaut d'être transmis aux générations futures.

Le besoin d'une terminologie raisonnée et standardisée et de principes professionnels acceptés en matière d'Interprétation et de Présentation* est évident. Ces dernières années, l'expansion dramatique d'activités d'interprétation dans de nombreux sites patrimoniaux, l'introduction de technologies élaborées d'interprétation de même que de nouvelles stratégies économiques en matière de marketing et de gestion des sites patrimoniaux ont créé de nouvelles

^{*} See definitions on page 3.

^{*} Voir les définitions en page 3

are central to the goals of both conservation and the public appreciation of cultural heritage sites throughout the world:

- What are the accepted and acceptable goals for the Interpretation and Presentation of cultural heritage sites?
- What principles should help determine which technical means and methods are appropriate in particular cultural and heritage contexts?
- What general ethical and professional considerations should help shape Interpretation and Presentation in light of its wide variety of specific forms and techniques?

The purpose of this Charter is therefore to define the basic principles of Interpretation and Presentation as essential components of heritage conservation efforts and as a means of enhancing public appreciation and understanding of cultural heritage sites*.

DEFINITIONS

For the purposes of the present Charter,

<u>Interpretation</u> refers to the full range of potential activities intended to heighten public awareness and enhance understanding of cultural heritage site. These can include print and electronic publications, public lectures, on-site and directly related off-site installations, educational programmes, community activities, and ongoing research, training, and evaluation of the interpretation process itself.

<u>Presentation</u> more specifically denotes the carefully planned communication of interpretive content through the arrangement of interpretive information, physical access, and interpretive infrastructure at a cultural heritage site. It can be conveyed through a variety of technical means, including, yet not requiring, such elements as informational panels, museum-type displays, formalized walking tours, lectures and guided tours, and multimedia applications and websites.

<u>Interpretive infrastructure</u> refers to physical installations, facilities, and areas at, or connected with a cultural heritage site that may be specifically utilised for the purposes of interpretation and presentation including those supporting interpretation via new and existing technologies.

<u>Site interpreters</u> refers to staff or volunteers at a cultural heritage site who are permanently or temporarily engaged in the public communication of information relating to the values and significance of the site.

<u>Cultural Heritage Site</u> refers to a place, locality, natural landscape, settlement area, architectural complex, archaeological site, or standing structure that is recognized and often legally protected as a place of historical and cultural significance.

problématiques et soulevé des questions élémentaires de première importance quant aux finalités de la conservation et l'appréciation du public des sites patrimoniaux à travers le monde:

- Quels sont les objectifs acceptables et acceptés pour l'Interprétation et la

Présentation des sites patrimoniaux ?

- Quels principes devraient aider à déterminer quels moyens techniques et quelles méthodes sont appropriées dans des contextes culturels et patrimoniaux particuliers ?
- Quelles considérations éthiques et professionnelles pourraient aider à façonner l'interprétation et la présentation quelles que soient leurs formes et techniques spécifiques?

L'objectif de cette Charte est donc de définir les principes de base de l'interprétation et de la présentation en tant à la fois qu'éléments essentiels des efforts de conservation du patrimoine et outils essentiels à l'appréciation et à la compréhension par le public des sites culturels patrimoniaux.*

DEFINITIONS

Pour la rédaction de la présente Charte,

<u>L'interprétation</u> renvoie à l'ensemble des activités potentielles destinées à augmenter la conscience publique et à renforcer sa compréhension du site culturel patrimonial. Ceci peut inclure des publications, des conférences, des installations sur site, des programmes éducatifs, des activités communautaires ainsi que la recherche, la formation et l'évaluation permanente du processus même d'interprétation.

<u>La présentation</u> concerne plus spécifiquement une communication planifiée du contenu interprétatif par l'agencement d'informations de même nature, au moyen d'un accès physique au site culturel patrimonial. Elle peut être transmise par une variété de moyens techniques, comprenant indifféremment des éléments tels que des panneaux informatifs, une présentation de type muséale, des sentiers fléchés, des conférences, des visites guidées et des applications multimédia.

<u>Les équipements et services d'interprétation</u> renvoient à toutes installations physiques, équipements et espaces du site culturel patrimonial qui peuvent être utilisés spécifiquement pour les besoins de l'interprétation et de la présentation.

<u>Les interprètes du site</u> renvoient au personnel ou aux volontaires œuvrant sur le site culturel patrimonial qu'ils soient engagés de façon permanente ou temporaire pour la communication au public d'information concernant la valeur et la signification du site.

<u>Un site culturel patrimonial</u> renvoie à une localité, un paysage, une aire d'établissement, un complexe architectural, un site archéologique, ou une structure existante, reconnus ou souvent protégés légalement en tant que site de signification historique et culturelle.

^{*} Although the principles and objectives of this Charter may equally apply to off-site interpretation, its main focus is interpretation and presentation at, or in the immediate vicinity of, cultural heritage sites.

^{*} Voir les définitions en page 3

OBJECTIVES

In recognizing that interpretation and presentation are part of the overall process of cultural heritage conservation and management, this Charter seeks to establish seven cardinal principles, upon which Interpretation and Presentation—in whatever form or medium is deemed appropriate in specific circumstances—should be based.

Principle 1: Access and Understanding

Principle 2: Information Sources

Principle 3: Attention to Setting and Context
Principle 4: Preservation of Authenticity
Principle 5: Planning for Sustainability
Principle 6: Concern for Inclusiveness

Principle 7: Importance of Research, Training, and

Evaluation

Following from these seven principles, the objectives of this Charter are to:

- Facilitate understanding and appreciation of cultural heritage sites and foster public awareness and engagement in the need for their protection and conservation.
- Communicate the meaning of cultural heritage sites to a range of audiences through careful, documented recognition of significance, through accepted scientific and scholarly methods as well as from living cultural traditions.
- Safeguard the tangible and intangible values of cultural heritage sites in their natural and cultural settings and social contexts.
- 4. Respect the authenticity of cultural heritage sites, by communicating the significance of their historic fabric and cultural values and protecting them from the adverse impact of intrusive interpretive infrastructure, visitor pressure, inaccurate or inappropriate interpretation.
- Contribute to the sustainable conservation of cultural heritage sites, through promoting public understanding of, and participation in, ongoing conservation efforts, ensuring long-term maintenance of the interpretive infrastructure and regular review of its interpretive contents.
- Encourage inclusiveness in the interpretation of cultural heritage sites, by facilitating the involvement of stakeholders and associated communities in the development and implementation of interpretive programmes.
- Develop technical and professional guidelines for heritage interpretation and presentation, including technologies, research, and training. Such guidelines must be appropriate and sustainable in their social contexts.

OBJECTIFS

En reconnaissant que l'interprétation et la présentation sont partie intégrante du processus général de conservation et de gestion du patrimoine culturel, cette Charte vise à établir sept principes cardinaux sur lesquels l'interprétation et la présentation devraient être basés, quels que soient les moyens et formes les plus appropriés selon les circonstances.

Principe 1 : Accès et compréhension Principe 2 : Sources d'information

Principe 3 : Attention portée au contexte et à

l'environnement

Principe 4 : Préservation de l'authenticité Principe 5 : Organisation de la durabilité Principe 6 : Attention portée à la participation

Principe 7: Importance de la recherche, de la formation et

de l'évaluation

Comme suite à ces sept principes, les objectifs de cette charte sont :

- Faciliter la compréhension et l'appréciation des sites culturels patrimoniaux et promouvoir la prise de conscience publique et l'engagement de la nécessité de leur protection et de leur conservation.
- 2. Communiquer le sens des sites culturels patrimoniaux à des audiences diverses par une reconnaissance approfondie et bien documentée de la signification, au moyen de méthodes reconnues d'analyses scientifiques et les recherches ainsi que des traditions culturelles vivantes
- 3. Sauvegarder les valeurs matérielles et immatérielles propres aux sites culturels patrimoniaux dans leur environnement culturel, naturel et leur contexte social.
- 4. Respecter l'authenticité des sites culturels patrimoniaux en communiquant l'importance de leurs matériaux historiques et la portée de leurs valeurs culturelles et en les protégeant contre les effets adverses d'infrastructures d'interprétation mal venues, des pressions venant du public, d'une interprétation imprécise et inadéquate.
- 5. Contribuer à la conservation durable des sites culturels patrimoniaux par la promotion de la compréhension et de la participation du public des efforts de conservation en cours, en assurant la maintenance à long terme des équipements et services d'interprétation et une révision régulière de son contenu interprétatif.
- 6. Encourager la participation dans l'interprétation des sites culturels patrimoniaux en facilitant l'implication active des acteurs et communautés associées dans le développement et l'implémentation de programmes d'interprétation.
- 7. Développer des normes techniques et professionnelles pour l'interprétation et la présentation du patrimoine, incluant les technologies, la recherche et la formation. De tels normes doivent être appropriées et durables dans leur contexte social.

PRINCIPLES

Principle 1: Access and Understanding

Interpretation and presentation programmes should facilitate physical and intellectual access by the public to cultural heritage sites.

- Effective interpretation and presentation should enhance personal experience, increase public respect and understanding, and communicate the importance of the conservation of cultural heritage sites
- Interpretation and presentation should encourage individuals and communities to reflect on their own perceptions of a site and assist them in establishing a meaningful connection to it. The aim should be to stimulate further interest, learning, experience, and exploration.
- Interpretation and presentation programmes should identify and assess their audiences demographically and culturally. Every effort should be made to communicate the site's values and significance to its varied audiences.
- 4. The diversity of language among visitors and associated communities connected with a heritage site should be taken into account in the interpretive infrastructure.
- Interpretation and presentation activities should also be physically accessible to the public, in all its variety.
- 6. In cases where physical access to a cultural heritage site is restricted due to conservation concerns, cultural sensitivities, adaptive re-use, or safety issues, interpretation and presentation should be provided off-site.

Principle 2: Information Sources

Interpretation and presentation should be based on evidence gathered through accepted scientific and scholarly methods as well as from living cultural traditions.

- Interpretation should show the range of oral and written information, material remains, traditions, and meanings attributed to a site. The sources of this information should be documented, archived, and made accessible to the public.
- 2. Interpretation should be based on a well researched, multidisciplinary study of the site and its surroundings. It should also acknowledge that meaningful interpretation necessarily includes reflection on alternative historical hypotheses, local traditions, and stories.
- At cultural heritage sites where traditional storytelling or memories of historical participants provide an

PRINCIPES

Principe 1 : Accès et Compréhension

Les programmes d'interprétation et de présentation devraient faciliter l'accès physique et intellectuel des sites culturels patrimoniaux auprès du public.

- Une interprétation et une présentation efficaces devraient enrichir l'expérience personnelle et accroître le respect et la compréhension du public et mettre en évidence l'importance de la bonne conservation du site culturel patrimonial.
- L'interprétation et la présentation devraient inciter les personnes individuelles et les communautés à réfléchir sur leurs propres perceptions du site et sur leur relation avec lui. Elle cherche à stimuler un prolongement de l'intérêt, de l'étude, de l'expérience et de l'exploration.
- 3. Les programmes d'interprétation et de présentation devraient identifier et analyser leur public du point de vue démographique et culturel. Tous les efforts sont à déployer pour que l'interprétation et la présentation du patrimoine culturel communiquent effectivement avec les divers auditoires d'un site.
- 4. La diversité des langues parlées par les visiteurs et les communautés en relation avec le site patrimonial devrait être prise en considération dans les équipements et les services d'interprétation.
- Les programmes d'interprétation et de présentation devraient être accessibles à un large public, dans toute sa diversité, y compris les personnes à mobilité réduite.
- 6. Au cas où l'accès physique à un site culturel patrimonial est limité, pour des raisons de conservation, de sensibilités culturelles, d'aménagements adaptés ou d'exigences de sécurité, une interprétation et une présentation devraient être proposées en dehors du site.

Principe 2 : Sources d'Information

L'interprétation et la présentation devraient reposer sur les preuves recueillies par les méthodes scientifiques et de recherche communément admises ainsi que sur les traditions culturelles vivantes.

- L'interprétation devrait présenter l'éventail des informations orales et écrites, des vestiges matériels, des traditions et des sens attribués à un site. Les sources de cette information devraient être documentées, archivées, et rendues accessibles au public.
- 2. L'interprétation devrait être basée sur une étude multidisciplinaire approfondie du site et de son environnement. L'interprétation devrait également reconnaître et inclure les hypothèses historiques alternatives, les traditions et les histoires locales.
- 3. Dans les sites patrimoniaux où des récits ou les souvenirs d'acteurs historiques fournissent une

important source of information about the significance of the site, interpretive programmes should incorporate these oral testimonies—either indirectly, through the facilities of the interpretive infrastructure, or directly, through the active participation of members of associated communities as on-site interpreters.

- Visual reconstructions, whether by artists, architects, or computer modelers, should be based upon detailed and systematic analysis of environmental, archaeological, architectural, and historical data, including analysis of written, oral and iconographic sources, and photography. The information sources on which such visual renderings are based should be clearly documented and alternative reconstructions based on the same evidence, when available, should be provided for comparison.
- Interpretation and presentation programmes and activities should also be documented and archived for future reference and reflection.

Principle 3: Context and Setting

The Interpretation and Presentation of cultural heritage sites should relate to their wider social, cultural, historical, and natural contexts and settings.

- Interpretation should explore the significance of a site in its multi-faceted historical, political, spiritual, and artistic contexts. It should consider all aspects of the site's cultural, social, and environmental significance and values.
- The public interpretation of a cultural heritage site should clearly distinguish and date the successive phases and influences in its evolution. The contributions of all periods to the significance of a site should be respected.
- Interpretation should also take into account all groups that have contributed to the historical and cultural significance of the site.
- 4. The surrounding landscape, natural environment, and geographical setting are integral parts of a site's historical and cultural significance, and, as such, should be considered in its interpretation.
- 5. Intangible elements of a site's heritage such as cultural and spiritual traditions, stories, music, dance, theater, literature, visual arts, local customs and culinary heritage should be considered in its interpretation.
- 6. The cross-cultural significance of heritage sites, as well as the range of perspectives about them based on scholarly research, ancient records, and living traditions, should be considered in the formulation of interpretive programmes.

importante source d'information à propos de la signification du site, les programmes d'interprétation devraient inclure ces témoignages oraux, soit indirectement, dans les équipements et les services d'interprétation, soit directement, par la participation active de membres des communautés associées en tant que guides de sites.

- 4. Les reconstructions visuelles, par dessins d'artistes, par des architectes ou par ordinateur, devraient être basés sur une analyse détaillée et systématique des données environnementales, archéologiques, architecturales et historiques, en ce compris l'analyse des sources écrites, orales, iconographiques et photographiques. Ces sources d'information sur base desquelles les éléments visuels sont basés devraient être clairement documentées et les reconstructions alternatives basées sur les mêmes preuves, lorsqu'elles sont disponibles, devraient être fournies afin de permettre la comparaison.
- 5. Les programmes et les activités d'interprétation et de présentation devraient également être documentées et archivées pour servir de référence et de réflexion dans le futur.

Principe 3 : Le Contexte et l'Environnement

L'interprétation et la présentation des sites patrimoniaux devraient mettre en lumière la relation plus large des sites avec leur contexte et leur environnement social, culturel, historique et naturel.

- L'interprétation devrait explorer la signification d'un site sous tous ses aspects: historique, politique, spirituel et artistique. Elle devrait prendre en considération toutes les valeurs culturelles, sociales et environnementales du site.
- L'interprétation publique d'un site culturel patrimonial devrait dater avec précision et faire la distinction entre les phases successives et les influences subies au cours de son évolution. Les différents apports historiques à la signification d'un site devraient être respectés.
- 3. L'interprétation devrait également prendre en considération tous les groupes qui ont contribué à la signification historique et culturelle du site.
- 4. Les paysages alentours, l'environnement naturel et le cadre géographique font partie intégrante des valeurs historiques et culturelles d'un site et, en tant que tels, devraient être pris en considération dans son interprétation.
- Les éléments immatériels d'un site patrimonial, tels que les traditions culturelles et spirituelles, les récits, la musique, la danse, le théâtre, la littérature, les arts visuels, les coutumes locales et le patrimoine culinaire devraient être pris en compte dans son interprétation.
- La signification transculturelle des sites patrimoniaux ainsi que la coexistence des différents points de vue qui s'appuient sur la recherche, des faits anciens ou sur des traditions vivantes devraient se retrouver dans la formulation des programmes interprétatifs.

Principle 4: Authenticity

The Interpretation and presentation of cultural heritage sites must respect the basic tenets of authenticity in the spirit of the Nara Document (1994).

- Authenticity is a concern relevant to human communities as well as material remains. The design of a heritage interpretation programme should respect the traditional social functions of the site and the cultural practices and dignity of local residents and associated communities.
- Interpretation and presentation should contribute to the conservation of the authenticity of a cultural heritage site by communicating its significance without adversely impacting its cultural values or irreversibly altering its fabric.
- 3. All visible interpretive infrastructures (such as kiosks, walking paths, and information panels) must be sensitive to the character, setting and the cultural and natural significance of the site, while remaining easily identifiable.
- 4. On-site concerts, dramatic performances, and other interpretive programmes must be carefully planned to protect the significance and physical surroundings of the site and minimise disturbance to the local residents.

Principle 5: Sustainability

The interpretation plan for a cultural heritage site must be sensitive to its natural and cultural environment, with social, financial, and environmental sustainability among its central goals.

- 1. The development and implementation of interpretation and presentation programmes should be an integral part of the overall planning, budgeting, and management process of cultural heritage sites.
- The potential effect of interpretive infrastructure and visitor numbers on the cultural value, physical characteristics, integrity, and natural environment of the site must be fully considered in heritage impact assessment studies.
- 3. Interpretation and presentation should serve a wide range of conservation, educational and cultural objectives. The success of an interpretive programme should not be evaluated solely on the basis of visitor attendance figures or revenue.
- 4. Interpretation and presentation should be an integral part of the conservation process, enhancing the public's awareness of specific conservation problems encountered at the site and explaining the efforts being taken to protect the site's physical integrity and authenticity.
- Any technical or technological elements selected to become a permanent part of a site's interpretive infrastructure should be designed and constructed in

Principe 4 : Authenticité

L'interprétation et la présentation des sites patrimoniaux doivent respecter leur authenticité dans l'esprit de la Déclaration de Nara (1994)

- L'authenticité concerne aussi bien les communautés humaines que les vestiges matériels. La conception d'un programme d'interprétation patrimoniale devrait respecter les fonctions sociales traditionnelles d'un site, les pratiques culturelles et la dignité des résidents et des communautés associées.
- 2. L'interprétation et la présentation devraient contribuer à la conservation de l'authenticité d'un site culturel patrimonial par la communication de sa signification, sans avoir d'incidences adverses sur ses valeurs culturelles ou des altérations physiques irréversibles.
- Tous les équipements et services d'interprétation visibles (tels que kiosques, sentiers, panneaux d'information) doivent s'intégrer harmonieusement dans le site, respecter son caractère, son environnement et ses valeurs culturelles et naturelles, tout en étant facilement repérables.
- 4. Les concerts in situ, les représentations théâtrales et autres programmes d'interprétation doivent être planifiés avec prudence pour protéger la signification du site et l'environnement physique et de minimiser les troubles à l'encontre des résidents voisins.

Principe 5 : Caractère durable

Le plan d'interprétation d'un site patrimonial doit être attentif à son environnement culturel et naturel. Son caractère durable à long terme est un objectif majeur, aux plans sociaux, financiers et environnementaux.

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'interprétation et de présentation devraient relever à part entière du plan général de programmation et de gestion d'un site patrimonial.
- L'incidence possible d'un équipement d'interprétation et d'une fréquentation par de nombreux visiteurs sur les valeurs culturelles, les caractéristiques physiques, l'intégrité et l'environnement naturel d'un site fera l'objet d'études préalables approfondies.
- L'interprétation et la présentation devraient servir un large éventail d'objectifs éducatifs et culturels. L'accroissement du nombre de visiteurs et des recettes de fréquentation ne devrait pas être le seul critère de succès d'un programme d'interprétation.
- L'interprétation et la présentation devraient faire partie intégrante du processus de conservation, accroissant la conscience du public pour les problèmes de conservation rencontrés sur le site et expliquant les efforts faits pour protéger l'intégrité physique du site.
- 5. Tout élément technique ou technologique choisi pour être un élément permanent de l'infrastructure d'interprétation d'un site devrait être conceptualisé et construit de manière à assurer une maintenance

- a manner that will ensure effective and regular maintenance.
- 6. Interpretive programmes should aim to provide equitable and sustainable economic, social, and cultural benefits to all stakeholders through education, training and employment opportunities in site interpretation programmes.

Principle 6: Inclusiveness

The Interpretation and Presentation of cultural heritage sites must be the result of meaningful collaboration between heritage professionals, host and associated communities, and other stakeholders.

- 1. multidisciplinary The expertise of scholars, community members, conservation experts, governmental authorities, site managers and interpreters, tourism operators, and other professionals should be integrated in the formulation of interpretation and presentation programmes.
- 2. The traditional rights, responsibilities, and interests of property owners and host and associated communities should be noted and respected in the planning of site interpretation and presentation programmes.
- Plans for expansion or revision of interpretation and presentation programmes should be open for public comment and involvement. It is the right and responsibility of all to make their opinions and perspectives known.
- 4. Because the question of intellectual property and traditional cultural rights is especially relevant to the interpretation process and its expression in various communication media (such as on-site multimedia presentations, digital media, and printed materials), legal ownership and right to use images, texts, and other interpretive materials should be discussed, clarified, and agreed in the planning process.

Principle 7: Research, Training, and Evaluation

Continuing research, training, and evaluation are essential components of the interpretation of a cultural heritage site.

- 1. The interpretation of a cultural heritage site should not be considered to be completed with the completion of a specific interpretive infrastructure. Continuing research and consultation are important to furthering the understanding and appreciation of a site's significance. Regular review should be an integral element in every heritage interpretation programme.
- 2. The interpretive programme and infrastructure should be designed and constructed in a way that facilitates ongoing content revision and/or expansion.
- Interpretation and presentation programmes and their physical impact on a site should be continuously

- efficace et régulière.
- **6.** Les programmes d'interprétation devraient chercher à apporter un bénéfice juste et durable aux acteurs à travers l'éducation, la formation et la création d'emploi dans des programmes d'interprétation de sites.

Principe 6 : Participation

L'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux doivent être le résultat d'une collaboration efficace entre professionnels du patrimoine, communautés associées et autres acteurs.

- L'expertise pluridisciplinaire des chercheurs, des experts en conservation, des autorités publiques, des gestionnaires et des interprètes de sites, des opérateurs touristiques et autres professionnels devraient être intégrée dans la formulation de programmes d'interprétation et de présentation.
- 2. Les droits traditionnels, les responsabilités et les intérêts des propriétaires et des communautés associées devraient être pris en compte et respectés dans l'élaboration des programmes d'interprétation et de présentation des sites.
- 3. Les projets d'expansion ou de révision des programmes d'interprétation et de présentation devraient être ouverts aux commentaires et à une implication du public. Chacun a le droit et la responsabilité de faire connaître ses opinions et ses perspectives.
- 4. En raison de l'importance de la propriété intellectuelle et des droits culturels traditionnels dans les démarches d'interprétation et du recours aux divers media (tels que les présentations multi media in situ, les supports électroniques et les imprimés), la propriété légale et le droit d'usage des images, textes et autres documents d'interprétation devraient être discutés, clarifiés et approuvés dans le processus de programmation.

Principe 7 : Recherche, Formation et Evaluation

L'interprétation des sites patrimoniaux est une entreprise progressive et évolutive de compréhension et d'explication, qui requiert des activités continues de recherche, de formation et d'évaluation.

- 1. L'interprétation d'un site ne devrait pas être considérée comme aboutie au moment de la mise en fonction d'un équipement et de services d'interprétation spécifiques. Il importe qu'une recherche et des consultations continues fassent progresser la compréhension et l'appréciation des valeurs d'un site : elles devraient être des activités inhérentes à tout programme d'interprétation du patrimoine.
- 2. Les programmes et les équipements d'interprétation devraient être conçus et réalisés de manière à faciliter la révision de leur contenu et / ou leur expansion.
- Un suivi permanent et une évaluation continue sont nécessaires pour analyser les programmes

- monitored and evaluated, and periodic changes made on the basis of both scientific and scholarly analysis and public feedback. Visitors and members of associated communities as well as heritage professionals should be involved in this evaluation process.
- 4. Every interpretation programme should be considered as an educational resource for people of all ages. Its design should take into account its possible uses in school curricula, informal and lifelong learning programmes, communications and information media, special activities, events, and seasonal volunteer involvement.
- 5. The training of qualified professionals in the specialised fields of heritage interpretation and presentation, such as content creation, management, technology, guiding, and education, is a crucial objective. In addition, basic academic conservation programmes should include a component on interpretation and presentation in their courses of study.
- 6. On-site training programmes and courses should be developed with the objective of updating and informing heritage and interpretation staff of all levels and associated and host communities of recent developments and innovations in the field.
- 7. International cooperation and sharing of experience are essential to developing and maintaining standards in interpretation methods and technologies. To that end, international conferences, workshops and exchanges of professional staff as well as national and regional meetings should be encouraged. These will provide an opportunity for the regular sharing of information about the diversity of interpretive approaches and experiences in various regions and cultures.

- d'interprétation et de présentation et leur incidence physique, sur base d'une analyse scientifique et des réactions du public. Les visiteurs et les membres des communautés associées, aussi bien que les professionnels du patrimoine, devraient être associés à ces démarches d'évaluation.
- 4. Chaque programme d'interprétation et de présentation devrait être considéré comme une ressource éducative pour personne de tout âge. Sa conception devrait être prise en considération dans son usage possible dans les programmes scolaires, dans des programmes d'études informelles et des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie dans les média de communication incluant l'Internet, les activités spécifiques, les événements et l'implication saisonnière des volontaires.
- La formation de professionnels qualifiés dans les domaines spécialisés de l'interprétation patrimoniale, comme la création de contenus, la gestion, les nouvelles technologies, les visites guidées et l'éducation, est un objectif essentiel. Par ailleurs, les programmes académiques de base en matière de conservation devraient inclure des modules de formation à l'interprétation et la présentation.
- Des programmes de cours et de formation devraient être proposés, sur le site même, en vue de la formation continue et du perfectionnement du personnel chargé de la gestion du site et de son interprétation ainsi que des communautés associées et locales, ceci, afin de suivre les progrès et les innovations dans le domaine.
- 7. La coopération internationale et le partage d'expérience sont essentiels à l'élaboration et au maintien de normes dans les méthodes et les techniques d'interprétation. A ces fins, il conviendrait d'encourager l'organisation de conférences internationales, d'ateliers, de réunions au niveau national et local et l'échange des professionnels. Ceci afin d'offrir la possibilité d'un partage régulier d'informations sur la diversité des approches et des expériences d'interprétation dans les diverses régions et cultures du monde.